

succédant à Mitch Hepburn, un homme dynamique et d'une personnalité magnétique.

George Drew est devenu le chef du parti progressiste à ce qu'on pourrait appeler une époque difficile pour ce parti qui a fait un si bel apport à notre vie nationale et politique.

• (1040)

Loin de moi la pensée de critiquer ceux qui l'ont précédé ou lui ont succédé mais il est tragique que la maladie l'ait ravi presque au moment de ce qui aurait pu être une décision importante de la part de la population canadienne.

Ceux d'entre nous qui étaient à la Chambre au cours de ses huit années de mandat n'oublieront pas qu'il possédait une connaissance approfondie tant des questions nationales qu'internationales. C'était un véritable chef, un orateur éloquent et convaincant. Certains débats historiques—le débat sur le pipe-line et tous les incidents connexes qui nous rappellent une période plutôt regrettable—sont pour toujours associés à son leadership à la Chambre. Lorsque M. Drew fut contraint de prendre sa retraite, M. St-Laurent, premier ministre d'alors, exprima ce que nous ressentions tous, c'est-à-dire qu'il était triste que la maladie ait provoqué son départ mais qu'elle nous révélait quel excellent homme il était et quelle grande perte la nation subissait. Il est vrai, et je m'en souviens parfaitement, que nous avons commencé à mieux connaître le chef de l'opposition d'alors dans ce moment de grande adversité qu'aparavant.

Il devint haut commissaire à Londres et, comme nous l'a rappelé le sénateur Allister Grosart, son activité ne s'est pas limitée aux fonctions de ce poste important. Il dirigea la délégation canadienne à Genève au cours des conférences sur la loi de la mer. Malgré l'échec rencontré par ces deux conférences très difficiles et importantes, on se souviendra longtemps de sa contribution. Il n'est de meilleure démonstration de ses capacités au poste de haut commissaire et du succès de ses activités que le fait que M. Pearson et moi-même décidâmes qu'il devait conserver ce poste.

Alors que M. Pearson était premier ministre, M. George Drew continua pendant un an et demi d'être haut commissaire à Londres. Ce n'est que lorsqu'il demanda à prendre sa retraite qu'il cessa d'occuper ce poste important.

A M<sup>me</sup> Drew, à sa famille, à son ami le sénateur Grosart, au chef de l'opposition et au parti conservateur, le Sénat et tous les Canadiens offrent leurs condoléances et saluent cet éminent Canadien.

### FEU HARRY S. TRUMAN

#### HOMMAGE À L'ANCIEN PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

L'honorable Paul Martin: Honorables sénateurs, les députés vont non seulement rendre hommage à l'ancien premier ministre et à M. Drew, mais parleront de l'ancien président des États-Unis, M. Harry S. Truman, également décédé.

Notre amitié avec les États-Unis a été et demeure telle que nous accordons une grande attention aux événements qui se déroulent dans ce pays. Peu d'événements ces jours derniers nous ont autant bouleversés que la mort de ce vaillant guerrier, l'homme politique par excellence, Harry S. Truman. Il était né dans le Missouri, en mai 1884, il y a 88 ans. Il est devenu sénateur, en pensant qu'il n'aurait jamais d'autre rôle à jouer.

[L'honorable M. Martin.]

Un grand président, Franklin Delano Roosevelt, décida, à la veille de son quatrième mandat, de choisir Harry Truman comme vice-président. A l'époque, personne n'aurait pu prévoir, j'en suis certain, pas même M. Truman que dans l'espace de cinq mois le grand personnage politique qu'était M. Roosevelt allait disparaître et que M. Harry Truman, simple mercier du Missouri, serait appelé à présider les affaires de la nation la plus puissante du monde. Il le fit, et les personnes qui lui étaient proches ont jugé de sa valeur. Churchill, le Général Marshall et Dean Acheson l'ont tous considéré comme l'un des grands présidents des États-Unis. Son premier contact avec les grands de ce monde eut lieu à Potsdam où il défendit ses idées contre Staline et même Churchill.

Le gouvernement du Canada et les Canadiens présentent à M<sup>me</sup> Truman, à sa fille et aux Américains, leurs sincères condoléances pour la mort de ce grand Président. Le gouvernement m'a demandé de le représenter, demain, lors du service commémoratif qui aura lieu à Washington.

L'honorable Jacques Flynn: Honorables sénateurs, Harry S. Truman, devenu vice-président des États-Unis contre son gré—dans des circonstances dont a fait état le leader du gouvernement—est parvenu à la présidence du fait de la mort de Franklin Delano Roosevelt. Par la suite, il a été réélu en bonne et due forme en 1948, alors que tous les bonzes prédisaient une victoire écrasante pour son adversaire républicain, Tom Dewey.

Il n'a pas reçu dans sa jeunesse la formation dont ont bénéficié un Franklin Delano Roosevelt, un John Kennedy, un Richard Nixon et d'autres; cependant, il a détenu la charge la plus haute de la nation la plus puissante du monde à une période très critique, et il s'est acquitté exceptionnellement bien des lourdes responsabilités qui l'affrontaient. Cela n'a pas été facile de prendre la décision d'utiliser la bombe A à Hiroshima et à Nagasaki, et pourtant il est fort probable que l'histoire juge qu'il a fait ce qu'il fallait en mettant fin à la guerre.

Il a participé à la création de l'Organisation des Nations Unies et à celle du traité de l'Atlantique Nord; au lancement du plan Marshall, et à l'intervention militaire en Corée au nom des Nations Unies.

Il fut un homme simple, mais un lutteur qui ne se déroba pas aux responsabilités et ne refusait aucun défi. On s'en souviendra comme d'un grand président des États-Unis.

Il sied fort bien que ce soit au seul membre du gouvernement canadien contemporain de la présidence de Harry Truman à faire encore partie du Parlement, l'honorable Paul Martin, de représenter notre pays à l'occasion de la cérémonie qui se déroulera demain à Washington et de transmettre à M<sup>me</sup> Truman et à la famille du défunt, ainsi qu'au peuple américain, les condoléances des Canadiens.

### LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable Léopold Langlois: Madame le Président, je présume que les honorables sénateurs désirent maintenant être mis au courant du calendrier des séances et du programme des travaux prévus jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

A l'issue de la séance de ce matin, on proposera que le Sénat s'ajourne jusqu'à 2h45 cet après-midi, alors que Son Excellence le Gouverneur général viendra procéder à l'ouverture officielle de la première session de la nouvelle législature. Après la cérémonie, on proposera que le Sénat